

29 mai 2015

## Réception de M. Pierre Geneletti



Réunie en séance solennelle dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Chambéry, l'Académie de Savoie a entendu, le vendredi 29 mai 2015, le discours de réception en qualité de membre titulaire, de M. Pierre Geneletti, docteur en chirurgie dentaire, président de la société d'histoire et d'archéologie de Maurienne.

En présence des maires de Chambéry et Saint Jean de Maurienne et d'une centaine de personnalités représentant la plupart des sociétés savantes des deux départements savoyards, l'impétrant a consacré son propos à une évocation de la riche personnalité du docteur Antoine Mottard, maire de la capitale maurienne au lendemain de l'Annexion de 1860, mais surtout esprit scientifique curieux et prolixe, notamment dans l'exercice de son art médical.

C'est précisément à la découverte de l'activité du docteur Mottard lors des épidémies de choléra dont la Maurienne fut atteinte en 1854 et 1867, que l'auditoire a été convié. On a ainsi

suivi le praticien vaquant auprès des malades des trois communes atteintes par la première épidémie : Aiguebelle, Montgilbert et Randens, mettant en place le regroupement des malades et prescrivant diverses mesures de précautions sanitaires. La médication est alors empirique. Au rang de celle-ci, l'élixir de santé du chambérien Joseph Bonjean.



En 1867, l'épidémie atteindra vingt-huit communes de Maurienne, touchera 690 malades dont 308 décéderont. Pour la qualité de sa contribution à la lutte contre la propagation du fléau, l'Académie de Médecine décernera au docteur Mottard sa médaille d'argent



Répondant à ce discours d'une haute tenue, M. Pierre Dompnier, membre titulaire de l'Académie, rendit un pertinent et appuyé hommage à son successeur à la présidence de la société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, recensant avec à-propos, la somme considérable de monographies, notices historiques et ouvrages divers sur l'histoire savoyarde, écrits par Pierre Geneletti depuis un quart de siècle.

C'est donc « avec bonheur » suivant l'expression de son président Jean-Olivier Viout, que l'Académie de Savoie a porté son choix sur cette personnalité culturelle mauriennaise, unanimement reconnue, pour occuper l'un des quarante sièges de ses académiciens résidents.

*Reportage photographique  
Michel Dumont-Mollard*



Pour consulter les textes du discours de M. Pierre Geneletti et la de la réponse de M. Pierre Dompnier, se reporter à la base documentaire/  
discours et communications.